

Evaluation des besoins en **AIDES TECHNIQUES** par un **Ergothérapeute**

Pour qui :

Personnes âgées > 60 ans
Personnes en situation de handicap (sans limite d'âge)

Pourquoi :

Soutien à domicile

Compenser des difficultés (*repas, toilette, déplacements, habillage, etc.*)

Reprendre des loisirs interrompus

Sécuriser l'environnement

Soulager les aidants

Comment :

Evaluation à domicile par un ergothérapeute
ESSAI des aides techniques et **FORMATION** à leur utilisation sur le lieu de vie par l'ergothérapeute

Où :

Sur le lieu de vie de la personne (domicile ou établissement)

Dans toute la Corse

Combien ça coûte ?

L'intervention des professionnels est **gratuite** et **sans intérêt commercial**

Vous réglerez uniquement votre RESTE A CHARGE

= [Coût de l'aide technique] – [Aides financières]

Une assistante sociale vous accompagne dans la recherche de financement

Pour nous joindre :

06.26.40.22.06

eqlaat@umcs.fr